

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 76 300 Euros
ZI de Lannuigat
29100 Douarnenez
Tél : 02 98 11 04 40, Fax : 02 98 11 04 44

NOTICE D'INSTRUCTION

BOITIER DE CONTROLE DE POSITION POUR VANNE MANUELLE OU MOTORISEE

TYPE : LEF 6--

Réf. Document :

DQ.77.B

Page 1 sur 1

1 – REFERENCES :

EN 13463-1:2002, EN 13463-5:2002
Directive Européenne 94/9/CE

2 – MARQUAGE :

LEF Industries
Tél : (+33) 02.98.11.04.40 - www.lef-industries.com
29100 DOUARNENEZ - FRANCE

LEF 6--
N° Série - Année de Fabrication

II 2 GD c IIC T85 °C (T6)
-°C ≤ T amb ≤ +40 °C (Tfluid < 40 °C)
N° de dossier : 19762/07

2 – INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Les équipements sont prévus pour une utilisation en atmosphères explosives en présence de gaz et/ou de poussières :

groupe II, catégorie 2, G (zone 1) et/ou GD (zone 21),

dans les gammes de températures ambiantes définies dans le tableau suivant :

Type	T° amb.
LEF 601	-20°C, +40°C
LEF 602	-15°C, -10°C ou -05°C, +40°C
LEF 603	-15°C ou -05°C, +40°C
LEF 661	-20°C, +40°C

S'assurer de la compatibilité entre les indications figurant sur la plaque signalétique, l'atmosphère explosive présente, la zone d'utilisation, et les températures ambiantes et de surface.

3.1 - Mise en service et Installation :

L'installation doit être réalisée par du personnel qualifié et habilité.
- Vérifier l'état du matériel (après stockage)
- Tous perçages supplémentaires ou modifications sont proscrits.

3.2 - Utilisation :

Le matériel type LEF 6-- est destiné au contrôle de position et/ou à la commande de vanne manuelle ou motorisée.

3.3 – Montage et démontage :

- ✓ **Assemblage à l'actionneur :**
- Placer le boîtier sur l'actionneur
- Aligner l'axe du boîtier sur l'axe de l'actionneur
- Fixer le boîtier à l'actionneur (4 vis CHC M5x10 – Kit Accessoires)
- ✓ **Branchement :**
- Raccordement pneumatique/hydraulique selon le plan de câblage indiqué
- Mise à la masse (si option)
- ✓ **Ouverture / Fermeture du boîtier :**
- Dévisser / Visser les vis maintenant le couvercle.
- Vérifier la propreté et l'état du plan de joint avant la fermeture du boîtier (absence de copeaux, limaille, impacts...)
- ♦ Tous les raccords et/ou entrées de câbles doivent être raccordés ou obturés avant mise sous pression.

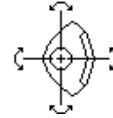
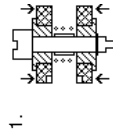
LEF 661 :

- Ouvrir le boîtier (Vis CHC M8x25)
- Vérifier la présence du joint torique (réf. BS0321-16 / 32.1x1.6mm) sur le switch hydraulique BIFOLD
- Fixer l'interface sur le switch (4 vis CHC M6x25 – Kit Accessoires)
- Fixer l'ensemble switch+interface sur le boîtier, après avoir placé le joint entre l'interface et le boîtier (4 vis CHC M6x16 – Kit Accessoires)
- Régler la position de la came : dévisser la vis traversant la came (vis CHC M4x35) / régler / revisser
- Fermer le boîtier

3.4 – Réglage :

Le réglage des cames de détection se fait de la façon suivante :

- 1- Débrayer la came en appuyant tel qu'indiqué sur le schéma 1
- 2- Régler la détection en faisant tourner la came (schéma 2)
- 3- Embrayer la came sur le porte-came.



3.5 – Maintenance :

Cette vérification doit être effectuée au moins une fois par trimestre :

- Les composants extérieurs et les joints ne doivent pas être endommagés
- Les vis de fixation doivent être correctement serrées
- La lubrification des pièces mobiles doit être vérifiée et, le cas échéant, de la graisse doit y être appliquée.
- Un nettoyage régulier doit être effectué afin d'empêcher toute formation de poussière.

3.6 – Réparation :

Les réparations ne peuvent être effectuées que par le fabricant.

4 – CARACTERISTIQUES :

Pression : 6 Bars Maxi.

Indice de Protection : selon modèle : IP 65, IP66, IP66/67

Température maximale de surface : T6 → 85°C

Température maximale alimentation pneumatique et hydraulique : 40°C
L'air comprimé du réseau pneumatique doit être sec et sans présence de poussière.

5 – CONDITIONS SPECIALES ET LIMITATIONS D'UTILISATION :

Les gammes de température ambiante d'utilisation doivent être vérifiées sur la plaque signalétique et respectées.

Les équipements reliés au boîtier doivent être d'un type certifié, selon les exigences de la directive 94/9/CE (ATEX). Le niveau de protection le plus bas des différents équipements définira le niveau de protection de l'ensemble et devra être respecté.

Les notices d'instructions des composants implantés sont disponibles sur demande.

Sous réserve d'installation, d'entretien et d'utilisation conformes à leur destination, à la réglementation, aux normes d'installation en vigueur (EN 60079-14), aux instructions définies dans cette notice et aux règles de l'art.

Rédigé le : 07/05/07

Par : JLC

Validé le : 11/05/07

Par : JYF